

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LE BUDGET 2014 2015

1. Quelles directives budgétaires le gouvernement du Québec a-t-il données à Concordia pour l'exercice 2014-2015?

- À l'instar des autres universités québécoises, Concordia compose depuis trois ans avec des réductions orientées de son fonds de fonctionnement. Nous avons redoublé de prudence dans la gestion de nos finances et la planification de nos budgets. Ainsi, nous avons été particulièrement vigilants dans la préparation du budget de l'exercice 2014-2015, que le conseil d'administration a approuvé en avril dernier.
- En juin, quand l'État québécois a adopté un nouveau budget, il est toutefois devenu évident que nous aurions à rééquilibrer le nôtre pour l'exercice 2014-2015 en fonction des attentes du gouvernement et des sommes désormais allouées.
- Au nombre de ces attentes figurent la réduction des charges d'exploitation des universités. En outre, les établissements universitaires ne peuvent pas afficher de déficit d'exercice en 2014-2015.
- Si l'État réinjecte des fonds dans le secteur universitaire, il a toutefois apporté des modifications au financement des activités de base, aux projets de réinvestissement et à diverses enveloppes budgétaires. Résultat, les universités québécoises, y compris Concordia, voient leurs revenus diminuer.

2. Quelles sont les conséquences pour Concordia?

- L'État a indiqué aux universités qu'aucun déficit d'exercice ne pourra être enregistré en 2014-2015. Il les somme aussi de réduire leurs charges d'exploitation.
- À cause des modifications apportées au financement des activités de base, aux projets de réinvestissement et à diverses enveloppes budgétaires, nos revenus seront en deçà des prévisions.
- En définitive, pour se conformer à l'exigence gouvernementale du « déficit zéro », Concordia se voit dans l'obligation d'effectuer des compressions budgétaires de l'ordre de 15,7 millions de dollars en 2014-2015.

3. Quelles mesures adoptera Concordia pour pallier ces compressions budgétaires?

- Nous avons agi avec diligence pour pallier les compressions sans que s'en ressentent nos étudiants et qu'en souffre notre capacité à leur offrir des programmes d'études de qualité et des expériences enrichissantes.
- Notre choix de mesures pour pallier les compressions budgétaires se fonde sur cinq principes directeurs : préserver notre mission pédagogique et nos initiatives stratégiques; continuer d'enrichir l'expérience étudiante; traiter les gens équitablement; partager les réductions de coûts entre tous les secteurs de l'établissement et poursuivre nos investissements dans des domaines prioritaires, par exemple le Plan directeur de l'enseignement et de la recherche et les initiatives de renouvellement du corps professoral.
- Pour assumer ces compressions, nous adopterons diverses mesures dont un programme de départ volontaire pour les employés de soutien et d'administration ainsi que des réductions de dépenses; nous tirerons également avantage d'une croissance des inscriptions.
- Pour nous, il demeure toutefois essentiel de travailler à bâtir l'avenir de notre université. Dans ce but, nous devons utiliser nos ressources aussi efficacement et stratégiquement que possible. Par exemple, nous continuerons d'investir dans le renouvellement du corps professoral et nous irons de l'avant dans nos opérations approuvées de recrutement stratégique. Nous favoriserons ainsi notre croissance et la réalisation de nos objectifs à long terme.

4. Pourquoi l'Université propose-t-elle un programme de départ volontaire?

- Ces dernières années, cette solution nous a été recommandée à maintes reprises par des membres de la communauté lors de séances de discussion sur le budget. Nous croyons que le programme de départ volontaire non seulement nous permettra de réduire nos frais d'administration, mais qu'il suscitera l'intérêt de certains de nos employés.

5. Où peut-on trouver de l'information sur le programme de départ volontaire?

- Les employés de Concordia trouveront un aperçu du programme de départ volontaire de même qu'une foire aux questions et la description officielle du programme dans l'intranet de l'Université (Cspace).

6. Quel sera l'impact des compressions budgétaires dans le secteur de l'enseignement à Concordia?

- Nous réaffirmons notre engagement de préserver la mission pédagogique de l'Université. Nous continuerons donc de développer nos activités d'enseignement et de recherche. Puisque nous maintenons nos investissements dans le renouvellement du corps professoral, le programme de départ volontaire ne sera pas offert aux professeurs à temps plein ou partiel.
- Afin d'assurer la continuité des activités d'exploitation dans les services d'enseignement touchés par le départ d'employés de soutien ou d'administration dans le cadre du présent programme, chaque doyen collaborera avec les responsables de ces services.

7. L'Université réduira-t-elle le nombre de postes d'enseignement?

- Nous continuerons d'investir dans le renouvellement du corps professoral. Nous irons également de l'avant dans nos opérations approuvées de recrutement stratégique.

8. Faut-il s'attendre à d'autres compressions budgétaires en 2015-2016?

- À l'heure actuelle, il serait prématuré de spéculer sur la nature éventuelle de futures compressions. En effet, nous ignorons quelles initiatives prendra le gouvernement en 2015-2016.
- Toutefois, l'État a clairement indiqué que l'exercice 2015-2016 serait encore plus difficile.
- Nous croyons qu'en réduisant notre base de coûts cette année, nous serons mieux en mesure de faire face aux compressions budgétaires prévues en 2015-2016.

9. Pourquoi l'Université ne reporte-t-elle pas plutôt des projets de construction ou de rénovation?

- Les compressions actuelles visent spécifiquement notre budget de fonctionnement. Elles n'ont pas d'incidence sur les enveloppes budgétaires consacrées aux projets de construction ou de rénovation.

10. Qu'en est-il des investissements que prévoyait le Plan directeur de l'enseignement et de la recherche de l'Université? Seront-ils amputés?

- Nous tenons fermement à préserver notre mission pédagogique et nos initiatives à cet égard. C'est pourquoi nous maintenons nos investissements dans le Plan directeur de l'enseignement et de la recherche et nos initiatives de renouvellement du corps professoral.